



**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION
COMPLÉMENTAIRE EN ENSEIGNEMENT EN LANGUE ÉTRANGÈRE (ANGLAIS) DANS UNE
DISCIPLINE NON LINGUISTIQUE
SESSION 2026**

**Le Recteur de région académique La Réunion,
Recteur de l'académie de La Réunion**

Vu le code de l'éducation,
Vu l'arrêté du 23/12/2003 modifié relatif aux conditions d'attribution aux personnels enseignants des premier et second degrés relevant du ministre chargé de l'éducation d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,
Vu la note de service n° 2019-104 du 16/07/2019 relative aux modalités et délivrance d'une certification complémentaire dans certains secteurs disciplinaires,

Arrête :

Article 1 : Sont nommés respectivement président, vice-présidents et membres du jury académique de l'examen de certification complémentaire en enseignement en langue étrangère (anglais) dans une discipline non linguistique :

Président :

M. CHEVALLIER Frédéric - IA-IPR Anglais - Rectorat

Vice-Présidents :

M. BRASSELET Didier - IA-IPR Anglais - Rectorat

M. RAMBAUD Philippe – IEN 2D Lettres anglais - Rectorat

Membres :

Mme AMAVY Anne - IEN 2D SBSSA– Rectorat

M. BAUDIN Pascal – PLP Économie et gestion - Lycée Isnelle Amelin

Mme BISSEY Anne – Chargée de mission LVE – Saint-Denis 3

M. BLANC David – Professeur agrégé Mathématiques - Lycée Ambroise Vollard

M. CHAFFRE Jean-Noël - IEN 1D Mathématiques - Saint-Denis 5

M. CHATONNAY Philippe – IA-IPR EPS - Rectorat de La Réunion

Mme CHENG CHUNG WAH Lucie – Professeure agrégée Arts plastiques – Lycée Marguerite Jauzelon

M. CLEYERT-MERLE Christophe – IEN 2D Génie mécanique : construction – Rectorat

M. DEVANE Christopher – Professeur agrégé Économie et gestion – Lycée Sarda Garriga

M. MENARD Emmanuel - IA-IPR SVT - Rectorat

Mme PAGLIERO Agnès – Professeure certifiée Sciences physique chimie – Lycée Mémoma Hintermann-Affejee

Mme POUJOIS Séverine – IEN STI

M. SORBA Fabrice - IA-IPR Histoire-géographie - Rectorat

Article 2 : Le secrétaire général de région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie de La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 15 avril 2026

Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation,
La Cheffe de la Division des Examens et Concours

Signé

Lucie ANNETTE-NATIVEL